

Communication des élus Traid-Union de mars 2025**Point éco : les résultats 2024 consolidés**

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé 2024 se monte à 5 776,8M€, en retrait de 0,5% par rapport à 2023. Compte tenu du contexte économique, ça aurait pu être pire. Le résultat opérationnel d'activité (ROA, communément appelé marge brute) est quant à lui en hausse de 3% à 564,7M€, correspondant à un taux de marge de 9,8%.

L'entreprise réussit donc à tenir les objectifs attendus, ce qui vous le savez, est prépondérant pour la stabilité de l'action, qui a néanmoins plongé.

Alors que la Direction nous annonçait se tenir en position de « bascule avant » en cas de reprise de l'activité, l'action est tombée en arrière ce jeudi 27 février en raison des prévisions prudentes pour 2025, mettant Sopra Steria en haut de l'affiche avec le plus gros gadin de l'indice boursier SBF120.

**Challenge pour la direction : fiabiliser ses prévisions et rassurer les investisseurs****La blague de mauvais goût**

Le rachat d'actions à hauteur de 150M€ a été interprété par le marché comme un message de confiance. Du moins c'est ce que nous a assuré la direction.

C'est en tout cas une confiance qui n'est pas dirigée vers les salariés**Assistants et prime de recouvrement**

Depuis des années, toutes les assistantes touchaient la même prime. Cette année, seules les assistantes en charge du recouvrement étaient éligibles, certaines ont perçu la totalité de la prime, d'autres non. Cette prime et son montant sont soumis au bon vouloir des directeurs d'agence des différents périmètres. L'argument mis en avant pour justifier ces disparités : le DSO ! Késako ? Le DSO (day sales outstanding) est un indicateur de recouvrement de créances mesurant la performance de la chaîne Production-Facturation-Paiement, sur laquelle interviennent de nombreux acteurs.

Les assistantes de gestion n'en sont qu'un maillon parmi d'autres (CP, commerciaux, GAM, DI, DA...) et leur contribution se limite à l'émission des factures (dès lors que tous les autres intervenants ont fourni les éléments nécessaires) ainsi qu'à la relance des impayés. Leurs moyens d'agir sur la valeur du DSO sont donc quelque peu limités.

Et bien entendu, les assistantes n'ont pas été averties en début de cycle que les règles du jeu avaient changé...

Le choix d'un critère discutable masque-t-il la volonté de faire des économies de bouts de chandelles ?

Vos élus Traid-Union suivent ce sujet de près et reviendront vers vous en mars

Augmentations des N3+... oui mais à partir de juillet

Les N3+ (généralement managers), eux aussi salariés de l'entreprise, ont vu leur augmentation reportée en juillet, sans effet rétroactif ! Contrairement à la Direction, nous ne pensons pas que seuls les 400 Top managers font « tourner » la boîte.

En effet, nous pensons que chaque collaborateur contribue aux résultats, quelle que soit sa position dans l'organigramme. Aussi, qu'elle n'a pas été notre incompréhension quant au report à juillet des augmentations et promotions des salariés dès le niveau 3. Environ 3000 salariés sont touchés par cette mesure inéquitable dont la portée semble limitée alors que l'Entreprise vient de dépenser 150M€ pour détruire des actions et 100M€ en dividendes aux actionnaires. Deuxième effet Kiss Cool, en supplément de 6 mois d'augmentation perdus, la base de calcul « Salaire annuel » de leur prochaine part variable sera impactée du fait de ce report.

Nous sommes dans une entreprise qui maintient l'humain au cœur de son projet de transformation RH !

On se demande juste : dans quel sens ?

Budget CSEE 2025 : réserves ASC

Finalement les réserves ASC sont de plus de 1,5M€ ainsi que nous l'avions estimé. Le trésorier nous avait pourtant affirmé sur un ton dramatique que nous n'aurions que 800K€ ! Les voyages 2025 en ont d'ailleurs fait les frais, réduits à peau de chagrin.

A quoi a servi le catastrophisme annoncé, à part retarder le vote d'un budget ?

Avec une CFDT qui refuse de lancer des dépenses au prétexte que le budget n'est pas voté et un trésorier qui valide les paiements des fournisseurs en fonction de critères qui restent mystérieux, les salariés vont devoir attendre certaines prestations encore quelques temps.

Pour vous inscrire à notre brève synthétisant les faits marquants du dernier CSEE, c'est par ici →

